Ami du Clergé du 13-20 mai 1937

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Sermons pour les grandes fêtes. — *Pour la Fête-Dieu :* Les sacrements, 241.
Le mot du Pasteur. — XXX. *Fête-Dieu :* Puissance et bonté de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, 243.
Pour la fête du Sacré-Cœur. — Le cœur de l'homme transformé par Jésus-Christ, 244.
Les Saints Patrons. — *Sainte Germaine Cousin, Patronne des petits gardiens de troupeaux :* Les beaux exemples qu'elle leur donne, 246.
Conférences à des Ligueuses. — V. La prière, 248.
Explication du Catéchisme. — *54e Leçon :* L'Extrême-Onction, 249.
Sujets de circonstance. — *Pour la fête des Mères :* Restauration de la France par la famille, 251.
Allocutions pour des funérailles. — *Pour celles d'un curé :* L'homme du devoir, 253.
En lisant. — Le caillou dans le soulier, 256.

SERMONS POUR LES GRANDES FETES

Pour la Fête-Dieu

LES SACREMENTS

Mes frères,

A voir de près la vie de beaucoup de chrétiens, il serait fort difficile à un infidèle de se faire une juste idée de notre religion. En effet, que de baptisés vivent exclusivement pour la terre, les uns simplement pour le pain quotidien, d'autres pour l'argent, la gloire ou le plaisir ! On songe beaucoup à amasser des richesses périssables, à accroître son domaine, à augmenter le chiffre de sa fortune, de ses affaires ou de ses amis. Mais qui se soucie de progrès moral, d'avancement spirituel ? Elles sont rares les âmes qui, par la prière fervente, l'effort soutenu, et l'aide divine travaillent à s'enrichir surnaturellement. En cette belle fête de l'Eucharistie, je voudrais, m. f., vous montrer dans les sacrements la source inépuisable des richesses éternelles, l'aliment de notre vie surnaturelle.

I. — *Le baptême*

Nicodème est docteur en Israël ; il porte au cœur le culte du vrai Dieu, il a scruté les Ecritures, et il attend le Messie promis. Or, Jésus a commencé à parcourir la Palestine, prêchant et faisant de nombreux miracles. Serait-ce lui le Sauveur attendu ? Nicodème n'ose pas encore répondre à la question ; mais, un soir, il se décide à aller trouver le Maître, à la faveur des ténèbres, pour lui demander quelques éclaircissements.

Notre-Seigneur, qui lit au fond des cœurs, discerne là une âme loyale, plus ou moins embarrassée encore dans les minuties et les préjugés de ses compatriotes, mais décidée à trouver et à accepter la lumière et la vérité. Alors il va droit au but. Pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut une seconde naissance, car « ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. » (Jo., III, 6).

Ce qui veut dire : — Descendants du premier couple humain, qui par sa faute attira sur la race entière la malédiction divine, vous êtes entrés en ce monde sous le coup de cette malédiction ; vous avez reçu une vie précaire, âpre, difficile et éphémère. Moi, le Messie, venu du ciel, je vous apporte une tout autre vie, éternelle celle-là. « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle. » Seulement, cette vie a une tout autre origine que votre vie naturelle, c'est pourquoi je parle d'une seconde naissance. Vous êtes nés de la chair et du sang, il vous faut naître maintenant de l'eau et de l'Esprit.

Mais par quel procédé mystérieux pourra s'accomplir une telle merveille ? Le docteur qu'est Nicodème s'y perd, et ne comprend plus. Jésus s'explique et lui parle alors du baptême. Certes, Dieu qui est tout-puissant pourrait, à son heure, inaugurer dans une âme cette vie divine sans aucun signe extérieur et sans intermédiaire ni instrument d'aucune sorte. Mais alors, ou bien Dieu accorde ce privilège dès le premier instant de l'existence à toute âme humaine, ou bien il le réserve à quelques privilégiés. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le doute et l'incertitude, situation angoissante d'une part, et qui conduit d'autre part à l'inertie, à la paralysie morale, à la paresse spirituelle.

Aussi cette vie divine sera-t-elle inaugurée dans l'âme par un sacrement. Jésus a bien dit : « Nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit. » (Jo., III, 5). L'eau versée sur le front, et accompagnée des paroles prononcées par le ministre du sacrement, voilà le signe ; il sera à la fois le symbole de la purification intérieure de l'âme, débarrassée de la souillure originelle, rendue à sa beauté première et à sa destinée primitive de fille de Dieu ; et la cause instrumentale et la preuve, l'assurance du mystère accompli à l'intime de l'âme. Quant à la cause efficiente de la grâce produite, ce sera le Saint-Esprit opérant lui-même par l'intermédiaire du signe extérieur qui, sans lui, serait vide de sens et de réalité. Ainsi le doute n'existera plus ; chaque âme saura si elle possède la vie divine, éternelle, apportée par le Christ ; il lui suffira d'être baptisée.

Le baptême, voilà donc la seconde naissance annoncée à Nicodème ; aussi le Christ, envoyant ses apôtres à la conquête du monde, leur dit-il : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. »

II. — *Les sacrements individuels*

La vie surnaturelle est donc inaugurée dans l'âme ; mais ce n'est encore, si j'ose dire, qu'un embryon, un germe, une vie latente : telle la vie d'un grain de blé jeté en terre. Il faut attendre, pour qu'elle puisse commencer à s'épanouir, l'éveil de l'intelligence et de la volonté.

Jusque là, comme le froment durant l'hiver, l'âme de l'enfant réclamera peu de soins ; mais à l'âge de raison, au contraire, elle exigera des conditions particulières de vigilance et de soutien moral. Hélas ! jeune plante délicate, ne sera-t-elle pas tout de suite condamnée à mourir, par l'atmosphère délétère qui l'entourera ? Je veux dire : aura-t-elle pour l'aider la lumière des bons exemples, l'éducation attentive et dévouée d'une mère vraiment chrétienne ?

Cela ne se rencontre pas toujours auprès d'une âme d'enfant.

Plus favorisés, d'autres prendront dès le jeune âge l'habitude de la prière, suivront ensuite régulièrement les catéchismes, seront entourés en famille de bons exemples. Cependant, avec l'âge, telles des mauvaises herbes dans la terre la mieux préparée, les défauts ne tarderont pas à faire leur apparition, et conduiront bien vite ces jeunes âmes au péché. Jésus a prévu cela, et pour rendre la vie divine à ceux qui l'auraient perdue, pour la raffermir là où elle serait chétive et débilitée, il a institué le sacrement de *Pénitence :* « Les péchés seront remis, a-t-il dit à ses apôtres, à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (Luc, xx, 13). Les ministres du Christ auront toujours à l'esprit la parabole du bon Samaritain : le chemin de la vie est infesté de périls et de difficultés, beaucoup gisent, blessés, arrêtés dans leur voyage; il faudra se pencher vers eux, panser leurs blessures et les conduire à l'hôtellerie du Bon Dieu qui est le ciel.

Prévoir un remède pour l'âme malade, c'est bien ; mais le remède demeure quelque chose d'intermittent, d'accidentel. Ce qu'il faut plus souvent, d'une façon habituelle, c'est une nourriture : la plante ne vit pas sans air, humidité, lumière et chaleur, l'animal ne vit pas sans manger, et le corps humain a besoin de réparer ses forces. La vie divine elle aussi a besoin, tant pour se maintenir que pour se développer, d'un aliment approprié. Jésus y a songé et il a institué l'*Eucharistie.* « Le pain que je donnerai, dit-il, c'est ma chair pour la vie du monde... Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage... C'est moi le pain vivant descendu du ciel. » (Jo., vi).

Vous demanderez peut-être : « Mais quand faudra-t-il communier ? » Hors le précepte pascal, l'Eglise n'a pas fixé de règle et ne saurait en fixer. Est-il nécessaire de dresser un état, un code de ce que doit manger chaque homme pour conserver sa vie et sa santé ? Est-ce seulement possible ? Chacun mange à sa faim et à la mesure des forces dépensées qu'il lui faut réparer. Ainsi de l'Eucharistie : plus vous aurez faim et soif de perfection et d'union à Dieu, plus aussi vous aurez de luttes à soutenir, de fardeaux à porter, de lourdes tâches à remplir, plus vous aurez besoin de la communion. J'ajouterai seulement, pour que vous n'alliez pas vous faire illusion, que la nourriture doit être assimilée, que l'Eucharistie vous donnera des énergies morales, mais qu'il vous restera à les rendre efficaces par votre travail spirituel et votre bonne volonté.

Enfin, il est dans la vie deux périodes plus pénibles, deux caps dangereux qu'il importe de doubler heureusement si l'on veut s'assurer la vie éternelle. Le premier est celui de l'adolescence, cet âge où s'éveillent les passions, où l'âme prend contact avec la vie et avec le monde. Si à ce moment elle tient bon, aidée de la confession et de la communion fréquentes, elle est sauvée ; sinon, sa vie sera presque totalement gâchée et perdue pour le ciel. A ce moment critique intervient le sacrement de *Confirmation* avec ses dons de conseil, de force, de piété, de crainte de Dieu.

L'autre cap dangereux, c'est le moment de la mort, les derniers jours, les dernières heures de lucidité. Le démon livre alors son dernier assaut ; l'âme, en face de l'inconnu, du mystère de l'au-delà, revoit sa vie avec ses misères ; l'heure vient de la séparation d'avec tout ce qu'elle affectionne ici-bas ; c'est l'agonie, avec souvent de pénibles souffrances physiques. Alors intervient l'*Extrême-Onction.* Telle l'huile qui adoucit et éclaire, le dernier sacrement soulage le malade, apaise ses craintes, lui montre la divine miséricorde, et lui donne toute confiance pour qu'il s'endorme dans la paix du Seigneur.

III. — *Les sacrements sociaux*

L'homme n'a pas des devoirs qu'envers Dieu et envers lui-même ; il en a d'autres à l'égard de la société. Au milieu de ses frères il a un rang à tenir, un rôle à jouer. Dieu, qui a prévu pour l'homme des secours surnaturels, le laisserait-il à ses seules forces ou, pour parler plus exactement, à sa faiblesse, quand il lui faut se dépenser au service du prochain ? Ce serait à la vérité bien étrange de la part de Jésus qui justement a résumé toute sa loi dans l'amour et le service de nos frères. Aussi a-t-il institué deux sacrements qui visent, non pas directement au bien et au salut de ceux qui les reçoivent, mais au profit temporel et spirituel de la communauté chrétienne. C'est pourquoi, s'il est permis, je les nommerais des sacrements sociaux ; il s'agit du *Mariage* et de l'*Ordre*.

Il est certainement bien des manières de servir, de se rendre utile, mais il en est deux qui sont essentielles, les autres n'étant que des auxiliaires plus ou moins précieux. Les uns donnent à la société des individus, des hommes dont l'existence dépend de leur libre volonté, et la valeur morale de leur vigilance et de leur dévouement ; ce sont les époux. Les autres ont mission, de par Dieu, de donner la vérité aux intelligences et la grâce aux âmes par les sacrements ; ce sont les prêtres, les ministres de Dieu.

Que les uns et les autres accomplissent parfaitement leur devoir, et la société sera forte et prospère, Dieu sera obéi et glorifié, le ciel se peuplera d'élus. Mais leur tâche aux uns comme aux autres est lourde autant que noble et grande ; comme disait le vieux proverbe latin : « Un honneur n'est jamais sans charge ». Aussi, pour s'acquitter parfaitement de leur tâche, ont-ils besoin de grâces divines ; d'autant plus qu'ici ce ne sont plus seulement des individus, c'est la communauté qui est intéressée ; il s'agit non plus de bonheur particulier, mais du bien commun.

Que le mariage aide les époux, rien de plus certain. La présence du prêtre, témoin nécessaire à la validité du contrat, donne plus de solennité au consentement, et rappelle énergiquement la double loi de l'unité et de l'indissolubilité du mariage. Ensuite l'Eglise bénit les serments des époux, les consacre par ses prières, les affermit par sa grâce. Enfin, unis devant Dieu, et engagés dans l'état du mariage comme dans une mission divine, investis d'une sorte de mandat surnaturel, les époux chrétiens, qui reçoivent ce sacrement comme il faut, acquièrent ainsi un droit aux secours surnaturels, en temps opportun.

Quant au sacerdoce, les étapes successives du sacrement de l'Ordre, la longue et minutieuse formation du Séminaire, les études approfondies marquent à quel point le Christ a toujours le souci de former ses apôtres, ceux auxquels il donne mission d'être « la lumière du monde et le sel de la terre. » (Mt., v, 13). Et quand ils sont parvenus à l'autel, quelle prédilection ne leur témoigne-t-il pas, les fai-

sant vivre constamment, par la messe, le bréviaire, le service des âmes, dans son intimité !

Ainsi, non seulement Jésus assure à chaque âme une vie divine, qu'il inaugure par le baptême, restaure par la Pénitence, alimente au banquet eucharistique, affermit par les dons du Saint-Esprit dans la confirmation, et conduit à l'épanouissement fidèle dans la gloire par l'extrême-onction ; mais encore il se soucie, en aidant les époux par le sacrement de mariage, d'appeler à la vie, naturelle et puis surnaturelle, une multitude d'autres âmes ; et enfin, il assiste ses ministres après les avoir formés par le sacrement de l'Ordre, afin que, à l'imitation du Père Céleste, tels des jardiniers expérimentés, ils veillent avec soin sur la vie et les progrès spirituels des âmes destinées à fleurir les parterres éternels.

* *

« Vivre une vie chrétienne, moralement digne, parfaitement conforme aux préceptes de l'Evangile, mais c'est impossible ! disent certains pécheurs pour excuser leurs faiblesses ou leur indifférence ; ignorez-vous nos passions, les désirs qui montent en nous, les appels du plaisir et de la chair ? Vous nous parlez de devoir, vous n'avez que ce mot à la bouche ; croyez-vous que ce soit amusant, le devoir ? Vous voudriez donc faire de nous des esclaves et des martyrs ? Non, vous nous en demandez trop. » — Je leur répondrai avec S. Augustin : « Dieu ne commande rien d'impossible... et il aide par sa grâce, afin de rendre possible ce qui est difficile. » A côté du devoir, Dieu a placé ses sacrements ; dans la lutte il nous a donné des armes; à nous de nous en servir, et la victoire nous est assurée. Ainsi soit-il.

LE MOT DU PASTEUR

XXX

Fête-Dieu

PUISSANCE ET BONTÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS L'EUCHARISTIE

Mes frères,

La fête du Très Saint Sacrement, c'est la fête publique, la marche triomphale dans les rues du Corps du Christ, fête si populaire qu'on en a abrégé le nom : elle est devenue la Fête-Dieu ; il n'y a pas de plus beau nom.

En ce jour, tout explose en quelque sorte à la gloire de Jésus-Christ : les lumières, l'encens, le sol jonché de fleurs, les rues tendues de blanc, et les petits et les grands, et les fidèles et les prêtres, et les chants, et les bannières, les fanions, les rubans, les soies, les ors. Et au centre, montrée à tous, la frêle Hostie qui contient réellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur.

Or, pourquoi tous ces hommages, tous ces hosannas au Dieu de l'Hostie ? Pour affirmer solennellement *la puissance* et *la bonté* de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

I. — *Sa puissance*

« La souveraineté, enseigne Bossuet, paraît dans l'autorité de faire des lois... et dans la puissance qu'elle se réserve d'en dispenser... Et si le pouvoir de les établir est le droit le plus auguste,... ne peut-on pas dire avec raison que celui qui dispense des lois, faisant céder leur autorité à la sienne propre, s'élève par ce moyen, en quelque façon, au-dessus de la souveraineté même ? C'est pourquoi Dieu fait des miracles, qui sont comme des dispenses des lois ordinaires, pour montrer plus sensiblement sa toute-puissance [1]. » C'est ce qui se passe dans l'Eucharistie. Elle est la résultante d'une multitude de miracles. La souveraineté de Dieu, c'est-à-dire sa puissance, s'y manifeste en faisant fléchir les lois qui lui barrent le passage et en y accumulant prodiges sur prodiges.

Au moment de la consécration, le prêtre dit sur le pain : « Ceci est mon corps, » et sur le vin : « Ceci est mon sang. » Aussitôt le pain est changé au corps de Jésus-Christ et le vin en son sang.

Après la consécration, il n'y a plus de pain sur l'autel, il n'y a plus de vin. A la place du pain, se trouve le corps de Jésus ; à la place du vin, se trouve son sang.

Ce changement du pain au corps de Notre-Seigneur et du vin en son sang s'appelle « transsubstantiation », ce qui signifie conversion d'une substance en une autre substance.

Et voyez avec quelle puissance ! En effet, Jésus est-il venu dans son sacrement par un mouvement qui lui fait quitter le ciel ? Non. Sans s'éloigner du trône de son Père, en même temps il réside dans l'Eucharistie. Que dis-je ? Le corps de Notre-Seigneur est présent simultanément, sur tous les points du globe, partout où il y a une hostie consacrée, et s'élève ainsi au-dessus de la loi qui défend à nos corps d'occuper deux lieux à la fois. « Partout où sont prononcées les paroles de la consécration : devant vous, à droite, à gauche, dans les églises où se célèbrent plusieurs fois et en même temps les saints mystères, dans les vastes et somptueuses basiliques, dans les chapelles de village, dans la hutte où le missionnaire rassemble ses néophytes, dans l'ancien et le nouveau monde, sous toutes les latitudes et sous tous les méridiens, le corps du Christ est présent, à la même heure, au même instant. » (Monsabré).

Et voyez avec quelle puissance ! Cette transformation du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ s'est faite d'une manière imperceptible. A en juger d'après nos sens, on dirait que c'est toujours du pain et que c'est toujours du vin. Cependant, ce qui paraît du pain à nos yeux n'est pas du pain, quoique le goût le juge tel, mais c'est le corps de Jésus-Christ ; ce qui paraît du vin à nos yeux n'est pas du vin, quoique le goût ne le prenne que pour du vin, mais c'est bien le sang de Jésus.

Et voyez avec quelle puissance ! Jésus, caché sous les frêles apparences d'une hostie ou de quelques gouttes de vin, s'affranchit totalement de la loi des dimensions qui gouverne les corps. C'est pourquoi on peut diviser et diviser les espèces eucharistiques, on ne fait ni des parties du corps de Jésus-Christ, ni plusieurs corps de Jésus-Christ. « Il n'y en a qu'un seul, indivisible et entièrement le même partout, comme il n'y a qu'une seule consécration. » Oui, si petite que soit chaque partie de l'espèce divisée, Jésus-Christ y est tout entier, comme l'âme humaine est tout entière dans le corps qu'elle habite, tout entière en toutes les parties de ce corps, aussi entière

[1] Sermon pour la fête de la Conception de la Sainte Vierge.

en la tête qu'au cœur, aux bras qu'aux pieds, aux extrémités de ceux-ci qu'aux extrémités de ceux-là.

M. f., quel enchaînement de merveilles ! Notre raison en est déconcertée. Toutefois, ne soyons pas assez téméraires pour vouloir, avec la faiblesse de nos conceptions humaines, comprendre l'incompréhensible. Contentons-nous d'affirmer avec l'Eglise la puissance de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Je dis la puissance de Jésus-Christ, et aussi sa bonté.

II. — *Sa bonté*

Que faut-il entendre par la bonté de Notre-Seigneur, si ce n'est le mouvement de son cœur l'inclinant jusqu'à nous ?

Or, ce mouvement de son inénarrable bonté, il l'a réalisé par étapes, « à pas de géant » (Ps., XVIII, 6), pour franchir la distance incommensurable qui sépare le ciel de la terre.

Sa première étape a été la création : là, il nous a faits semblables à lui. Sa seconde étape a été l'Incarnation : là il s'est fait lui-même semblable à nous. La troisième étape a été l'Eucharistie : là, il a voulu contracter alliance avec chacun de nous par la communion sacramentelle, alliance si prodigieuse que jamais l'homme n'aurait pu la concevoir, ni osé la désirer. Il a fallu que Dieu vînt nous dire cette parole que lui seul pouvait prononcer, parce que lui seul pouvait la réaliser : « Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » (Jo., VI, 56-57).

Au vrai, la veille de sa mort, ayant avec lui ses douze apôtres, il prend dans ses mains le pain et il dit sur le pain : « Ceci est mon corps, mangez-en tous. » Il prend dans ses mains le calice où il y avait du vin et il dit sur le vin : « Ceci est mon sang, buvez-en tous. » Regardant ses apôtres, et derrière ses apôtres tous ses prêtres, il ajoute : « Faites ceci en mémoire de moi. » Et Jésus devient l'aliment de notre âme ! L'aliment, c'est le Christ ; le banquet dans lequel on le mange, c'est celui de l'Eucharistie. Ainsi dans sa bonté l'a voulu Notre-Seigneur : « Prenez et mangez. »

M. f., l'inépuisable richesse de la bonté du Sauveur n'avait pas de quoi nous donner davantage : *cum sit ditissimus, plus dare non habuit.*

Fort honorée fut sainte Elisabeth de recevoir sous son toit la T. S. V. Marie portant dans son chaste sein le Sauveur du monde : « D'où me vient ce bonheur, s'écria-t-elle, que la Mère de mon Dieu vienne à moi ? »

Infiniment plus précieuse est la visite que Jésus daigne nous faire par l'Eucharistie.

S'il vient en nous, ce n'est point seulement pour y habiter, c'est pour nourrir notre âme, c'est pour s'identifier avec notre âme.

M. f., par la manducation notre estomac s'empare des aliments et les change en sucs nourriciers, finalement en sang ; ce sang, circulant en nos veines, entretient, refait, accroît notre vie, devient nous-mêmes. C'est un travail semblable qui s'opère en nos âmes par l'Eucharistie : « Je suis le pain des forts, fait dire à Notre-Seigneur S. Augustin, grandis et mange-moi ; tu ne me changeras pas en toi, comme il arrive à la nourriture de ton corps, mais tu seras changé en moi. » *(Conf.*, III, 10). Et grâce à cette étonnante transformation, nous nous convertissons, nous nous transfigurons progressivement en la ressemblance du Sauveur, nous empruntons peu à peu ses pensées, ses sentiments, ses vouloirs, en sorte que « ce n'est plus nous qui vivons, c'est Jésus-Christ qui vit en nous. » (Gal., II, 20).

M. f., empressons-nous donc autour du Dieu de l'Eucharistie. A cette procession qui remue tant de choses en nous, méditons la puissance et la bonté de Jésus-Christ.

POUR LA FETE DU SACRE-CŒUR

LE CŒUR DE L'HOMME TRANSFORMÉ PAR JÉSUS-CHRIST

Dabo eis cor novum.
Je leur donnerai un cœur nouveau. (Ezéch., XXXVI, 26).

Mes frères,

C'est le triomphe du christianisme d'avoir su opérer la transformation du cœur de l'homme. Au sein de la société antique, l'Homme-Dieu a introduit l'amour, mot et chose presque inconnus d'elle, et ce levain mystérieux venant à fermenter, eut bientôt soulevé la masse de l'humanité.

Ce merveilleux travail de l'éducation du cœur humain demande à être étudié. Je voudrais vous en montrer la nécessité et vous dire comment il s'est accompli.

I

Immense est la part, souverain est le rôle du cœur dans l'existence humaine. Ce qu'est l'attraction dans le monde physique, à savoir la grande force motrice, telle est l'influence du cœur dans l'ordre moral. Les pensées, les désirs, les affections, les haines de l'homme, ses volontés résolues comme ses faiblesses, ses audaces comme ses pusillanimités, ses joies comme ses tristesses, ses enthousiasmes comme ses désespoirs, tout en lui relève du cœur et subit son action. Il lui emprunte sa grandeur ou sa vulgarité, sa noblesse ou sa déchéance.

Que reste-t-il d'un homme dont on peut dire : « Il n'a pas de cœur » ? Et au contraire, lorsqu'on a dit : « C'est un grand cœur, » toute autre louange semble superflue. On est porté à croire que l'homme est tout entier dans son cœur.

De fait, dans les Livres saints, le cœur est constamment pris pour l'âme, pour l'intelligence, pour la volonté, pour tout l'intérieur de l'homme, pour l'être humain en un mot. Comme le cœur, au point de vue physiologique, parce qu'il est le distributeur du sang dans tout l'organisme, est intéressé à toutes ses fonctions et qu'on peut dire que la vie corporelle dépend de lui ; ainsi, au moral, parce que le cœur est l'organe sensible des affections de l'âme et que l'âme est toute dans ses affections, le Saint-Esprit dit qu'il est la source de toute vie spirituelle : *Ex ipso vita procedit* (Prov., IV, 23). Dieu dit encore qu'il regarde droit au cœur (I Reg., XVI, 7), parce que c'est là qu'il faut aller chercher la vraie notion, la juste valeur de chacun. Que lui sont les grandes pensées, les raisonnements les mieux échafaudés, les démonstrations les plus savantes, les hommages les plus magnifiques, les prières les plus belles, si le cœur y est étranger ?

Refaire le cœur de l'homme, c'était donc refaire l'homme. Combien nécessaire était cette œuvre ! La chute originelle l'avait réduit à quel état lamentable ! Comprenez-en la raison.

Le péché avait eu pour cause radicale l'exaltation du cœur de l'homme dans l'indépendance vis-à-vis de Dieu ; en d'autres termes, l'orgueil de son cœur. Par cela même, c'est le cœur qui est pris directement à partie par Dieu : « Parce que ton cœur s'est élevé et que tu as dit : Je suis Dieu ; parce que tu t'es fait un cœur indépendant comme le cœur de Dieu, alors que tu es une créature ; parce que tu as élevé ton cœur,... à cause de cela j'amènerai sur toi des châtiments et tu mourras de la mort éternelle. » (Ez., XXVIII, 6).

La mort du cœur, au sens spirituel, c'est l'aveuglement ou l'ignorance, l'erreur, l'illusion ; c'est la déchéance et la dépravation. De spirituel qu'il était, attiré au bien et porté vers Dieu par l'amour surnaturel dont le Créateur avait allumé en lui le foyer, il est devenu matérialisé, enclin au mal, égoïste, ingrat.

Mais en s'éloignant du Seigneur, le cœur de l'homme s'éloigne de la vie, de la paix, du bonheur; d'où cette autre conséquence de la chute sur le cœur humain : la douleur, l'endurcissement, la tribulation sous toutes ses formes, la souffrance qui lui vient des créatures, des hommes, des choses, des événements.

Vous comprenez l'urgente nécessité, pour qui voulait relever l'homme, de refaire d'abord son cœur, de l'arracher à ses illusions et à ses mensonges, de le purifier de ses souillures, et pour cela de le replacer sous l'autorité de Dieu.

Aussi bien, la restauration de notre cœur a toujours été, depuis le péché originel, le principal objectif de Dieu. Voyez ce qu'il a fait pour l'atteindre.

II

Pour reconquérir et refaire le cœur de l'homme, il fallait le façonner, en faire l'éducation ; il fallait un homme au cœur divin et humain tout ensemble, dont l'amour fût la raison d'être et la nature ; il fallait que ce cœur se mît au contact des nôtres et se fît leur modèle. L'Homme-Dieu est donc venu. Il s'est présenté à l'homme sous la forme humaine, aussi semblable que possible à celui qu'il voulait sauver, afin de fonder sur cette ressemblance nouvelle un nouvel amour qui ressuscitât l'amour primitif. Il apportait à l'homme un cœur comme le sien, capable pareillement de liberté, d'amour, de mérite, mais aussi de souffrance. *Et mihi est cor, sicut et vobis.* (Job, XII, 3).

De ses mains divines, Jésus prit le cœur de l'homme, ce cœur pétri des plus mauvais instincts ; il le purifia, il le fit battre des plus nobles et des plus puissantes impulsions, il « créa le cœur pur » (Ps. L, 12), élevé, passionné pour les hautes et divines choses, ouvert aux sentiments les plus sublimes et les plus délicats, détaché des voluptés terrestres, susceptible de tous les héroïsmes, de tous les sacrifices, de toutes les abnégations, et en même temps humble et doux, compatissant et miséricordieux.

Il a dit à l'homme : « Mon fils, donne-moi ton cœur » (Prov., XXIII, 26) : ce n'est pas pour l'isoler, pour le resserrer, pour l'étouffer ; c'est au contraire pour l'agrandir, l'élever, le dilater ; c'est pour le rendre capable de plus grandes choses, pour lui communiquer la vie dont je suis la source, pour lui faire part des richesses du mien.

Il a façonné tour à tour le cœur de la mère, si dévoué et si fort ; le cœur du père, si fidèle à son devoir ; le cœur de l'enfant, mélange d'amour, d'obéissance et de respect ; le cœur du prêtre, toujours enclin à la bonté et à l'indulgence ; le cœur du magistrat, dont la loyauté est la règle ; le cœur du soldat, rempli d'endurance et de bravoure.

Le cœur humain ainsi refait (Mt., XI, 28), il lui a assigné l'infini pour mesure, et, comme double objet, il lui a donné Dieu et le prochain.

Dieu d'abord, la beauté par essence, la beauté sans ombre. L'homme, reconnaissant en Jésus le Dieu qu'il avait autrefois aimé, s'est attaché à lui et il lui a dit : « Vous êtes le Dieu de mon cœur, mon partage pour l'éternité. » (Ps. LXXII, 26). Et nous avons eu ainsi les vierges chrétiennes qui l'ont préféré à toutes les séductions que le monde leur offrait, contentes de son seul amour, éprises de ses charmes, soucieuses de ne plaire qu'à lui. Nous avons eu pareillement les martyrs, plus fiers de donner leur vie pour lui que ne l'étaient les gladiateurs de mourir sous les yeux de César, les martyrs insensibles aux menaces comme aux promesses, empressés à souffrir les plus affreux tourments comme nous le sommes à une fête ; on avait vu des païens emporter leurs dieux, les craindre, les invoquer, mais non pas mourir pour eux. Nous avons eu enfin les missionnaires qui, continuant l'œuvre des Apôtres, quittent famille et patrie, affrontent tous les périls, même la mort, ne reculent devant aucune fatigue pour porter au loin le nom de Jésus-Christ. Comme S. Paul ils peuvent dire : « La charité du Christ nous presse. » (II Cor., V, 14).

Après l'amour de Dieu, l'amour fraternel, que le monde ne connaissait plus, même de nom. Aimer l'homme ou plutôt feindre de l'aimer, quand l'intérêt nous y invite ; l'aimer tant que luit à son front un rayon de beauté ; l'aimer aujourd'hui et demain se détourner, peut-être même haïr ; aimer quelques êtres choisis dans l'enceinte du foyer ou le cercle de l'amitié et traiter les autres avec indifférence : tout cela s'était vu et se verra toujours.

Mais aimer l'homme en faisant taire sa nature, son égoïsme, son intérêt propre ; aimer l'homme partout et toujours ; embrasser dans son amour la terre entière ; aimer l'homme, quand il nous dédaigne, nous injurie, nous hait, nous frappe ; aimer l'homme malgré ses laideurs, ses difformités, ses tares ; l'aimer quand les ravages du temps, ou les plaies repoussantes, ou la dégradation du vice, ou les haillons de la misère ont fait de lui un objet de dégoût ; aimer, et si l'on est roi ou reine, dépouiller sa grandeur pour se prosterner aux pieds du lépreux et le tenir sur son cœur ; si l'on est riche, quitter sa tranquillité, ses aises, son intérieur confortable, une vie facile et se vouer dans une Congrégation religieuse au service de toutes les détresses humaines ; si l'on est mère, aller jusqu'à tendre la main à l'assassin de son fils unique en signe de pardon ; réunir enfin toutes les indigences, toutes les misères, toutes les dégradations, et puis créer, comme nos religieux et nos religieuses, créer sur toute la route des douleurs humaines des asiles, des refuges, des postes de secours : voilà ce qui ne s'était pas encore vu ; voilà l'œuvre du cœur chrétien, régénéré par Jésus-Christ.

C'est plus qu'une restauration passagère de leurs forces passagères que l'Homme-Dieu a promise par ce mot : « *Reficiam vos,* je vous referai » (Mt., XI, 28) à tous ceux qui succombent sous le fardeau de leur écrasant labeur ; c'est une reconstitution fondamentale de leur être moral, une transformation de leur cœur, *dabo eis cor novum,* que S. Jean Chrysostome traduit par *recreabo vos,* je vous recréerai.

* *

M. f., que nous devons bénir Dieu le Père de nous avoir envoyé son Fils pour refaire notre cœur ! Quelle reconnaissance nous devons avoir pour ce Fils, N.-S. Jésus-Christ, d'avoir approché son Cœur du nôtre pour le guérir et le transformer ! Que nous devons rendre grâces au divin Esprit, qui, à la place de l'égoïsme, a répandu la charité dans nos cœurs ! Ah ! si notre pauvre société ne prêtait pas une oreille si complaisante à des rhéteurs intéressés à la tromper et à la corrompre, elle saluerait en Jésus « celui-là seul par qui nous avons été sauvés et délivrés. » (Gal., VI, 14). Si elle comprenait ses véritables intérêts, elle confondrait ces misérables imposteurs et elle se hâterait de recourir à lui comme au seul médecin qui puisse porter remède à ses maux. Nous, m. f., qui savons qu'il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ (Act., IV, 12), prions-le de ne pas se retirer de nous et redisons-lui, en ces temps si troublés, avec la même instance et la même ardeur que les Apôtres : « *Domine, salva nos, perimus !* Seigneur, sauvez-nous ou nous allons périr ! » Ainsi soit-il.

LES SAINTS PATRONS

Sainte Germaine Cousin, Patronne des petits gardiens de troupeaux

LES BEAUX EXEMPLES QU'ELLE LEUR DONNE

Mes frères,

A la campagne, dans les régions agricoles en particulier, tous les bras trouvent à s'employer. Même les enfants, dès qu'ils en sont capables, sont mis à contribution, et leur occupation, la plupart du temps, consiste à garder le bétail. Si leurs parents en possèdent, c'est le troupeau de la maison qui leur est confié ; s'ils n'en possèdent pas, les enfants sont loués à quelque propriétaire du village, à un fermier de la région, pour conduire aux champs ses bestiaux et veiller sur eux.

Cette occupation, très saine pour le corps et pour l'âme, quand les enfants s'en acquittent isolément, offre au contraire de graves dangers quand ils sont réunis en commun, surtout si petits garçons et petites filles fréquentent les mêmes pâturages, et parents et maîtres ne sauraient trop y prendre garde. Sainte Germaine Cousin, dont toute la vie, bien courte d'ailleurs, s'est passée à garder le troupeau de son père, a su éviter ces dangers. Elle s'est même si bien sanctifiée dans cette occupation que l'Eglise l'a placée sur les autels.

Que tous les enfants préposés à la garde du bétail la prennent pour patronne ; qu'ils écoutent attentivement le récit de sa vie et s'efforcent d'en imiter les beaux exemples !

I

Sainte Germaine naquit vers 1579, à Pibrac, petit village des environs de Toulouse. Ses parents étaient des propriétaires à l'aise, exploitant quarante arpents de terre et se livrant en même temps à différents commerces lucratifs. Malheureusement ils moururent alors que Germaine était encore toute jeune. Son père avait été marié trois fois ; de son premier mariage il avait eu un fils, Hugues ; de son second, une fille, Jehanne ; et Germaine était la seule enfant, elle aussi, de son troisième mariage. Quand elle devint orpheline, son demi-frère Hugues était marié lui-même et père de famille. C'est lui qui la recueillit et c'est sa femme, Armande de Rajols, qui eut la charge de l'élever avec ses propres enfants. Or, cette femme était dure et brutale et son mari, soit par indifférence à l'égard de sa petite sœur, soit par timidité, lui abandonna l'enfant qu'il aurait dû défendre.

Née de parents âgés et d'une mère probablement maladive, Germaine était de santé chétive, affectée de plaies scrofuleuses et perclue de la main droite. Tant d'infirmités auraient dû exciter la compassion de sa belle-sœur, elles n'excitèrent au contraire que sa répulsion. Heureusement qu'il se trouvait à la maison une vieille servante qui avait vu naître Germaine et à qui, sans doute, sa mère en mourant l'avait recommandée. Cette bonne vieille servante adopta l'enfant et prit soin d'elle. Ce fut elle qui se chargea des pansements continuels exigés par les plaies de la pauvre infirme ; c'est sur ses genoux que notre sainte balbutia ses premières prières, apprit son catéchisme et se prépara à sa Première Communion, sous la direction d'un excellent prêtre, Guillaume Carrié, originaire lui-même de Pibrac et chargé de desservir son pays natal. Lui aussi, connaissant la situation douloureuse de la pauvre enfant, dut s'intéresser à elle et l'aider à chercher près de Dieu les consolations qu'elle ne trouvait pas dans sa famille.

Non contente, en effet, de la délaisser, sa belle-sœur la confina dans un réduit misérable et lui mesura la nourriture. De plus, elle lui défendit d'approcher de ses propres enfants. Germaine en fut vivement peinée. Son âme renfermait des trésors de tendresse, et ne pouvant plus en faire bénéficier son père et sa mère, la chère enfant eût été heureuse de les épancher sur les siens, sur son grand frère Hugues et sa belle-sœur, sur sa sœur Jehanne et sur ses quatre petits neveux et nièces qui étaient à peu près de son âge. Mais il lui fallut comprimer les élans de son cœur, car elle se voyait presque une étrangère au foyer familial.

Le sort douloureux fait à sainte Germaine est bien propre à consoler les petits enfants qui dès leur jeune âge sont obligés de quitter leurs parents et leur foyer, pour aller gagner leur vie au service de maîtres étrangers. Que ceux-ci soient bons pour eux, qu'ils aient soin de leur santé, ne leur imposent pas de travaux au-dessus de leurs forces, et surtout qu'ils les élèvent chrétiennement. Quoique éloignés des leurs, ces enfants sont certainement plus heureux que ne l'était sous le toit même de son frère et le sien la pauvre petite Germaine.

II

Dès qu'elle en fut capable, notre sainte fut chargée de conduire aux champs et de garder le trou-

peau de brebis de la ferme. Tenue à l'écart et maltraitée dans la maison, elle n'avait d'autre refuge que la bergerie. C'est là qu'elle avait son lit, lequel ne consistait guère qu'en une botte de paille ou un tas de sarments sous une montée d'escalier. C'est là qu'elle passait ses nuits et ses journées quand elle n'était pas aux champs. Chaque matin, sa prière faite, elle ouvrait la porte de la bergerie, en faisait sortir le troupeau et l'emmenait à sa suite sur les lisières de la forêt de Bouconne, où elle le gardait en filant sa quenouille.

Mais, tout en travaillant, son cœur continuait de prier et de penser à Dieu. Son âme restait toujours ardemment tendue vers l'Hôte divin du tabernacle, et quand sonnait la cloche annonçant la messe, une irrésistible impulsion l'arrachait à son troupeau et l'entraînait jusqu'à l'église. Plantant au milieu du pâturage sa quenouille et groupant autour d'elle ses brebis dociles, elle les laissait à la garde de Dieu pendant qu'elle se rendait à la messe. Et Dieu les gardait si bien que, malgré les loups qui infestaient la forêt voisine, il n'en disparut jamais aucune.

Pour gagner l'église, il lui fallait traverser un ruisseau, le Courbet, presque à sec en été, mais se transformant en torrent quand survient un orage. Or, un matin, le ruisseau grossi était infranchissable. Un groupe de paysans qui regardaient venir la jeune fille s'apprêtaient à rire de son embarras. Mais quelle ne fut pas leur stupéfaction lorsqu'ils la virent franchir le ruisseau à pieds secs et continuer son chemin, calme et empressée, comme si elle n'avait rencontré aucun obstacle ! Ils avaient été témoins du prodige ce matin-là, mais combien de fois peut-être il se reproduisit sans que personne en sût rien !

De retour de l'église, notre sainte bergère reprenait sa quenouille et la garde de ses moutons. Les autres petits bergers aimaient à se grouper en sa compagnie ; elle en profitait pour leur parler du bon Dieu, leur apprendre à le prier, et parfois les invitait à répondre au chapelet qu'elle récitait. Excellent exemple, que feront bien d'imiter les personnes plus âgées qui vont aux champs avec leur bétail et voient accourir autour d'elles les gardiens ou gardiennes des autres troupeaux.

Cette charité spirituelle n'était pas la seule que faisait Germaine. Chaque matin, sa belle-sœur lui donnait à emporter une portion de pain pour sa nourriture de la journée. Le morceau n'était pas gros, et cependant la charitable enfant avait soin d'en faire deux parts, une pour elle-même et l'autre pour les pauvres. Sa belle-sœur l'apprit et crut que ce pain qu'elle donnait aux pauvres, Germaine le volait à la maison. Elle résolut de s'en assurer avec l'intention de la punir. Un matin, donc, la voyant sortir de la bergerie tenant son tablier relevé et le croyant rempli de pain dérobé, elle l'aborde furieuse et avec des gestes menaçants, la traitant de voleuse. Des personnes charitables, témoins de cette scène pénible, veulent l'apaiser, mais en vain ; d'un geste brusque elle ouvre le tablier de la prétendue coupable. O merveille ! des fleurs que ni les prés ni la saison n'avaient pu produire en tombent en abondance, à la confusion de la méchante belle-sœur et à l'admiration des personnes présentes, qui racontèrent le miracle à toute la paroisse.

Dieu finit par estimer que Germaine avait assez souffert et qu'il était temps de lui ouvrir le Paradis. Un soir de juin 1601, — Germaine avait alors 22 ans, — elle avait ramené comme de coutume son troupeau à la ferme, et sans qu'elle parût plus souffrante que la veille, elle s'était couchée dans son réduit sur son pauvre lit, comme tous les autres jours. Le lendemain matin, ne la voyant pas sortir à l'heure habituelle pour conduire aux champs ses brebis, on se rendit à la bergerie : on l'y trouva morte, morte seule et sans bruit, comme elle avait vécu.

III

On l'enterra dans l'église même, où selon l'usage du temps sa famille avait sa sépulture, et malgré la sainte vie qu'elle avait menée, sa mémoire et même sa tombe, que rien ne signalait, furent bientôt oubliées. Mais Dieu veille sur les restes de ses saints. Quarante ans plus tard, en 1644, il permit que le corps de la sainte bergère réapparût intact et à fleur de terre aux yeux émerveillés du fossoyeur, qui creusait l'endroit où elle avait été inhumée pour y enterrer une parente de la sainte. Les anciens du village l'eurent bientôt reconnue : les miracles ne tardèrent pas à se multiplier près de la virginale dépouille, et après de nombreuses enquêtes qu'interrompit malheureusement la grande Révolution, le Souverain Pontife Pie IX la proclamait Bienheureuse le 24 juin 1853, et le 23 février 1865 il l'inscrivait au catalogue des Saints.

Parmi les miracles qui contribuèrent à la canonisation de sainte Germaine, il en est un qui montre précisément combien cette aimable sainte s'intéresse aux petits bergers à qui nous la proposons comme patronne.

En 1859, une jeune fille de 22 ans, Françoise Huot, fille du berger de Bonnecourt, au diocèse de Langres, était soignée à l'hôpital de Langres. Elle avait le dos couvert de cautères, les jambes paralysées, et on la portait de temps à autre au jardin couchée dans une corbeille. Dans les premiers jours de juin, elle était donc dans la cour de l'hôpital, étendue au soleil et prenant l'air, quand une personne lui parla pour la première fois de sainte Germaine, lui disant qu'elle avait été bergère. « Elle a été bergère ! s'écrie Françoise, eh bien ! moi aussi. Alors elle me guérira ; et si elle me guérit, je soignerai toute ma vie les malades comme on m'a soignée ici. »

Françoise commence une neuvaine à la bergère de Pibrac, et dès le premier jour son état semble s'améliorer. Le neuvième, ce qui eût été une merveille la semaine précédente, elle fait, soutenue par deux personnes, 200 mètres pour venir de l'hôpital au couvent de la Compassion [1], où elle doit, pour clore la neuvaine, entendre la messe de M. le chanoine Lorain, ancien Supérieur du Grand Séminaire, et y communier après avoir prié devant une relique de sainte Germaine rapportée par le vénéré chanoine lors d'un pèlerinage à Pibrac.

Arrivée au bas de l'escalier de la chapelle, elle monte les quinze marches, plutôt portée que soutenue ; puis on la place sur une chaise qu'on roule jusqu'à la chapelle. Elle entend la messe, s'approche de la Sainte Table appuyée sur ses deux aides et revient de même. Mais voilà que la messe terminée, elle se lève toute seule, sort de la chapelle en pleu-

[1] Cette maison, sise au nº 13 de la rue de la Charité, appartient au Directeur de l'*Ami du Clergé*. Le couvent de la Compassion a été transféré rue Claude-Gillot, nº 8 (maison de famille pour dames).

rant et riant tout à la fois. Elle traverse en courant les chambres de la maison, embrassant toutes les personnes qu'elle rencontre. Elle va au jardin recevoir la bénédiction de M. Lorain, redescend à la hâte les marches qu'elle ne pouvait monter tout à l'heure, et revient à l'hôpital dont elle parcourt les salles en disant aux malades d'espérer dans la miséricorde de Dieu. C'était le 15 juin, le jour même de la fête de sainte Germaine.

Le lendemain, elle vint à pieds voir ses parents à Bonnecourt et franchit allègrement les 18 kilom. qui séparent Langres de ce village. Le 8 septembre suivant, elle accomplissait sa promesse en entrant au noviciat des Petites Sœurs des Pauvres à St-Dizier. Ayant fait profession le 6 janvier 1864, sous le nom de Sœur Julie-Germaine, elle fut envoyée à Caen, puis au Havre, où elle mourut le 2 septembre 1889, à l'âge de 53 ans, emportée par une congestion pulmonaire et regrettée des pauvres qu'elle soignait avec tant de dévouement.

Voilà, m. f., un miracle pris entre cent autres, qui est bien propre à exciter notre confiance en sainte Germaine. Que les personnes et surtout les enfants qui vaquent comme elle à la garde des troupeaux, l'invoquent tout particulièrement; elle les préservera des dangers auxquels ils sont exposés et les aidera à s'acquitter saintement de leur devoir. Ainsi soit-il.

CONFERENCES A DES LIGUEUSES

V

LA PRIÈRE

« Sans moi, nous dit Jésus, vous ne pouvez rien faire. » (Jo., xv, 5). Comment dès lors oserions-nous prétendre à l'apostolat véritable et fécond, sans la prière qui doit nous assurer le secours divin ? Il ne s'agit point pour nous de faire beaucoup de bruit, d'attirer l'attention et de nous couvrir de gloire. Il s'agit de sauver des âmes. Or, Dieu seul peut travailler dans les esprits et les cœurs pour les attirer à lui qui est leur fin suprême. Parlons donc aujourd'hui du rôle de la prière dans l'apostolat.

I. — *Un écueil à éviter*

S'il est des âmes égoïstes, des cœurs fermés à qui leur *moi* ou leur famille suffit amplement, il en est d'autres, heureusement, qui ne savent pas se contenter de peu : oublieuses d'elles-mêmes, naturellement dévouées, ces âmes vraiment catholiques se sentent solidaires de tout le genre humain, ont besoin de se donner, de se sacrifier. Vienne l'heure de la grâce, l'appel de Dieu, et elles se consacreront tout de suite à l'apostolat.

Cependant, un danger les guette. Dans les débuts, ces personnes d'œuvres, pour les appeler par leur nom, travailleront modestement, sans fièvre, en toute tranquillité d'esprit. Mais à mesure qu'elles auront mis du leur dans l'œuvre entreprise, elles s'y attacheront davantage, elles seront de plus en plus intéressées à sa réussite, et leur dévouement grandira d'autant.

Pour peu que le succès couronne leurs efforts, que des encouragements et louanges leur adviennent, elles ne mettront plus de bornes à leur activité. Désormais *leur œuvre* sera toute leur vie, toute leur joie aussi; elles lui donneront tout leur temps, leurs loisirs, leur cœur, leur argent, même leur santé, car elles se tueront littéralement à la besogne. Et elles deviendront ainsi de précieuses auxiliaires, car on saura qu'on peut tout leur demander et qu'auprès d'elles on n'est jamais exposé à un refus ; aussi on usera de leur généreux dévouement, et même on en abusera.

Tout cela est très beau, mais il y a le revers de la médaille. La charité, dans ces âmes apostoliques, risque d'être viciée par d'autres sentiments : satisfaction personnelle, désir de se faire bien voir, amour-propre ; car il est aisé de se laisser griser par l'encens des louanges et des honneurs. Mais il y a autre chose encore, et j'ose dire, de plus grave : c'est que ces personnes d'œuvres risquent fort de perdre la paix de leur âme et leur tranquillité d'esprit ; les distractions, sous forme de soucis d'apostolat, viendront troubler, sinon anémier leurs prières et leur vie intérieure.

Et il se pourrait qu'au bout d'un certain temps, en réfléchissant, ou en analysant quelques remarques ou critiques, elles soient amenées à constater ceci : « Beaucoup de travail matériel et d'agitation, beaucoup de fatigues, oui ; mais pour aboutir à quoi ? Les âmes sont-elles meilleures ? Les ai-je fait monter ? N'ai-je pas perdu mon temps ? »

Et, si elles sont clairvoyantes et loyales, peut-être arriveront-elles à cette conclusion : « Mon œuvre, ce n'est guère qu'une belle façade derrière laquelle il n'y a rien, c'est un corps sans âme. Comment dès lors pourrait-elle produire de la vie, du progrès moral et spirituel ? »

II. — *L'âme de l'apostolat*

Il nous faut donc veiller pour que notre activité apostolique ne devienne pas purement matérielle ; il faut donc prier pour que la grâce divine, telle une rosée céleste, vienne féconder nos œuvres et leur assurer des fruits qui demeurent pour l'éternité. Et j'entends par prière, non seulement quelques formules récitées matin et soir, vous le pensez bien, mais tout l'ensemble des exercices de piété qui constituent la vie spirituelle ou d'oraison.

Comme dit S. Paul, « nous avons reçu mandat du Christ », nous tous qui faisons de l'apostolat, nous sommes des légats, des envoyés, tel est le sens du mot « apôtre » ; il convient donc que nous prenions les consignes du chef. « Comment cela ? » direz-vous. C'est tout simple. La vérité nous a été apportée de la part de Dieu, par le Messie ; recueillie par ses premiers et fidèles disciples, Jean, Pierre et les autres, elle a été consignée dans l'Evangile.

Cependant, la parole divine est parfois mystérieuse ; et elle est toujours si riche que jamais âme humaine n'en épuisera tout le sens. Pour nous aider à découvrir ces richesses cachées, à goûter la suavité de l'enseignement évangélique, pour incliner nos âmes et hausser nos cœurs vers l'idéal chrétien, Dieu au baptême nous a donné la foi.

Dès lors, quand, dans la prière, nous méditerons le texte sacré, la grâce de Dieu descendra en nous ; elle donnera vie et activité à notre foi, et, sous cette lumière, le devoir nous apparaîtra avec une clarté tous les jours plus grande. A nos âmes recueillies et attentives, Dieu parlera ; il nous dira ce que nous devons faire, comment il faut nous y prendre, et nous entendrons sa voix.

La prière ensuite nous aidera à garder la pureté d'intention ; et cela de deux manières. D'abord, elle nous vaudra de tendre de plus en plus vers Dieu, vers le ciel, elle nous maintiendra en plein surnaturel ; ainsi nous ne travaillerons pas pour notre satisfaction personnelle, et nous ne gaspillerons point notre temps dans des œuvres mortes et stériles. Ensuite, la prière nous aidera à voir clair en nous-mêmes ; telle une fenêtre ouverte au bon soleil du printemps, telle notre âme sera devant Dieu par la prière. Il nous sera donc plus facile de déceler et de bannir de notre esprit tout alliage néfaste qui, se mêlant à nos intentions, les ferait dévier et compromettrait la réussite de nos efforts. Enfin nos défauts, qui ne peuvent que gêner notre dévouement, nous apparaîtront mieux, et nous serons ainsi amenés à les corriger.

La prière aussi nourrira notre charité. Par elle en effet, l'âme entre en contact avec Dieu, et « Dieu est amour, » dit S. Jean. Peut-on s'approcher d'un foyer sans en ressentir la chaleur ? Et puis, grâce à l'oraison, nous comprendrons mieux, comme je vous le disais précédemment, ce qui, dans les pauvres âmes, est toujours digne de pitié, de dévouement, de charité ; nous verrons plus facilement en elles des images de Dieu, une conquête du Christ, et nous les aimerons davantage.

III. — *Prions pour les âmes*

Répondant au désir et à la demande des Apôtres, Notre-Seigneur nous a donné, dans le *Pater*, un modèle de prière. Dans la première partie, il nous apprend à formuler des souhaits à l'adresse de Dieu ; dans la seconde, il nous invite à solliciter les biens du corps et ceux de l'âme. Il y a là tout un programme, un thème tout indiqué pour l'apôtre.

Que voulons-nous en effet, en apportant notre zèle, nos labeurs, notre charité à l'apostolat ? Que voulons-nous, sinon le règne de Dieu, le respect et l'amour de son nom, l'obéissance à sa parole et à ses commandements ? Alors demandons, souvent et avec toute la ferveur dont nous sommes capables, demandons à Dieu : « Que votre nom soit sanctifié, spécialement par ceux que j'aime ; que votre règne arrive, surtout dans les cœurs qui me sont chers ; que votre volonté soit faite, en particulier par ces âmes auxquelles je m'intéresse. »

Qui, en effet, peut agir à l'intime d'une âme pour incliner son esprit vers la lumière, pour fortifier sa volonté, pour lui faire aimer son devoir, sinon Dieu et lui seul ? Qui peut réduire, selon la parole de la liturgie, les volontés rebelles à l'obéissance des commandements ?

Nous nous souviendrons ensuite que, si parfois l'épreuve ramène à Dieu, souvent aussi la misère ou la souffrance à l'état permanent irrite et aigrit ; et que Notre-Seigneur, pour atteindre et guérir les âmes, se conciliait d'abord la confiance par des bienfaits temporels. Et nous demanderons, pour les êtres à qui va notre sollicitude apostolique, tout ce qu'il faut avec le pain quotidien pour que la vie ne soit pas trop amère.

Enfin, nous prierons pour les âmes, pour qu'elles soient délivrées du mal, et arrachées à leurs servitudes. Nous nous souviendrons, en effet, que la semence jetée au sillon a besoin de chaleur et d'humidité pour germer, grandir et se reproduire. Apôtres, nous sommes des semeurs, nous jetons aux âmes la parole de Dieu ; mais n'allons point nous griser de fol espoir ou de sot orgueil, car il reste après cela beaucoup à faire. La grâce de Dieu y travaillera, mais sollicitons-la, abondante et toute-puissante, par la ferveur de nos prières.

* *

On l'a dit et redit, mais à cela nul inconvénient, car l'image est suggestive et bien trouvée : une âme d'apôtre doit être un réservoir toujours rempli de paix, de recueillement, de pensées surnaturelles, de charité, toujours alimenté par le contact avec Dieu, et déversant constamment son trop-plein sur les âmes ; mais elle ne doit pas être un canal, car celui-ci transmet et ne garde rien pour lui. La prière, la vie d'oraison sont donc la base nécessaire de tout apostolat qui veut être fécond.

EXPLICATION DU CATECHISME

54e LEÇON

L'EXTRÊME-ONCTION

Q. 480. — *Qu'est-ce que l'Extrême-Onction ?*

R. — *L'Extrême-Onction est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.*

Les sept sacrements institués par Notre-Seigneur sont destinés à nous donner la vie surnaturelle, à l'entretenir et à la développer en nous, à nous préserver de sa perte ou à réparer cette perte, afin de nous permettre de vivre en enfants de Dieu et de persister en cet état jusqu'au moment de la mort qui réglera notre sort éternel. S'il est important pour l'homme de vivre à tout instant en état de grâce et avec les véritables dispositions d'un enfant de Dieu, on comprend que cette nécessité s'impose tout particulièrement quand l'âme est sur le point de quitter le corps et de paraître devant Dieu, puisque c'est son salut éternel qui se joue à ce moment. C'est pourquoi Notre-Seigneur a voulu établir un sacrement spécial pour aider l'homme à cette heure décisive. Ce sacrement est l'extrême-onction.

L'effet principal de l'extrême-onction est donc un soulagement apporté à l'âme du malade. Nous verrons plus loin (no 482) en quoi il consiste.

Mais les souffrances et les maladies du corps sont une conséquence du péché : le sacrement, en agissant sur le péché, peut donc aussi avoir une action sur ses conséquences. D'autre part, le corps doit travailler de concert avec l'âme à la sanctification et au salut de chacun de nous (il sera récompensé ou puni, lui aussi, après sa résurrection) : il est donc juste qu'il puisse participer également aux secours apportés par le sacrement. Le second effet de l'extrême-onction est précisément un soulagement accordé au corps (cf. no 483).

Q. 481. — *De quoi se compose le signe sacré de l'Extrême-Onction ?*

R. — *Le signe sacré de l'Extrême-Onction se compose d'onctions faites avec de l'huile bénite sur les principaux organes des sens, et de prières qui demandent à Dieu la guérison du malade et le pardon de ses péchés.*

De même que l'on se sert d'eau pour baptiser, on se sert d'huile pour administrer l'extrême-onction. Faire une onction, c'est appliquer de l'huile sur une

partie du corps. Ce sacrement se nomme extrême-onction, parce que c'est en le recevant que le chrétien reçoit aussi les dernières onctions qui lui sont faites par l'Eglise avant sa mort. Au jour de son baptême, il a reçu ses premières onctions : une double onction avec l'huile des catéchumènes sur la poitrine et entre les épaules et une onction avec le Saint-Chrême au sommet de la tête. A sa confirmation, il a reçu une nouvelle onction avec le Saint-Chrême sur le front. Celui qui est prêtre a reçu à l'intérieur des mains une onction avec l'huile des catéchumènes (l'évêque en reçoit une également sur la tête). Ces trois sacrements ne pouvant être renouvelés et les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et de mariage ne comportant pas d'onctions, c'est donc bien le sacrement des malades qui, reçu peu de temps avant la mort, doit apporter au chrétien ses dernières onctions.

L'huile employée pour administrer l'extrême-onction est de l'huile d'olive, mais qui doit avoir nécessairement reçu la bénédiction de l'évêque au cours de la messe du Jeudi Saint précédent. On ne pourrait donc pas se servir d'huile non bénite. L'huile à employer est celle qui a été bénite le Jeudi Saint précédent ; toutefois, en cas de nécessité, si l'on n'a pas encore pu se procurer l'huile nouvellement bénite, on se sert de l'huile provenant de l'année antérieure.

Le prêtre qui administre le sacrement d'extrême-onction imbibe son pouce droit de cette huile et applique celle-ci en forme de croix sur les organes des cinq sens. C'est en cela que consistent les onctions. Il fait les onctions successivement sur les deux paupières, sur les deux oreilles, sur les deux narines, sur les lèvres rapprochées (une seule onction) et à l'intérieur des deux mains. Il doit encore faire une onction sur chacun des pieds ; mais une cause raisonnable autorise à les omettre [1]. En cas de nécessité pressante, quand on n'est pas sûr que le malade ne mourra pas avant la fin des onctions, on se contente d'une seule onction sur le front. Pour les prêtres, qui ont déjà reçu une onction à l'intérieur des mains, à leur ordination, l'onction des mains se fait sur la face supérieure.

En même temps qu'il fait les onctions, le prêtre récite, pour chaque sens, une prière qui fait également partie du signe sacré du sacrement. Cette prière est la suivante : « Que par cette sainte onction et par sa toute bienveillante miséricorde le Seigneur vous pardonne les péchés que vous avez commis par la vue (l'ouïe, l'odorat, le goût et la parole, le toucher, la marche) ». En cas de nécessité, quand on fait une seule onction sur le front, on supprime la mention des sens.

Ces rites (onctions et prières qui les accompagnent) constituent l'essentiel du sacrement. Ils sont précédés et suivis d'autres prières qui ont pour but de disposer le malade à bien recevoir le sacrement et à profiter des grâces qu'il lui apporte. Avant les onctions, il y a deux versets et répons, suivis de trois oraisons ; ensuite, le *Confiteor, Misereatur* et *Indulgentiam ;* puis une autre oraison pendant laquelle le prêtre fait une imposition des mains sur le malade, en le recommandant à la Sainte Vierge, à S. Joseph, aux anges et aux saints ; cette invocation des saints est une heureuse application du dogme de la communion des saints. Après les onctions, viennent le *Kyrie eleison*, le *Pater*, sept versets et répons et trois oraisons.

Q. 482. — *Comment l'Extrême-Onction procure-t-elle le soulagement spirituel du malade ?*

R. — *L'Extrême-Onction procure le soulagement spirituel du malade en achevant de le purifier de ses péchés, en le fortifiant contre les tentations et en l'aidant à souffrir chrétiennement.*

Les effets de l'extrême-onction concernant l'âme sont au nombre de trois :

1o Elle remet tous les péchés qui n'ont pas pu être remis par le sacrement de pénitence. Chaque fois que le malade peut recevoir le sacrement de pénitence, il doit le recevoir avant le sacrement d'extrême-onction. Quand cela n'est pas possible, l'extrême-onction supplée le sacrement de pénitence et remet les péchés mortels et véniels, à condition que le malade en ait au moins la contrition imparfaite.

2o Elle remet également la peine temporelle due aux péchés, non pas nécessairement toute la peine, mais au moins une partie de celle-ci correspondant aux dispositions du malade.

3o Elle apporte au malade des grâces actuelles destinées à l'aider dans la lutte, particulièrement difficile à cette heure, contre les tentations de toute sorte et dans l'acceptation chrétienne de ses souffrances en union avec le Christ.

Q. 483. — *Comment l'Extrême-Onction procure-t-elle le soulagement corporel du malade ?*

R. — *L'Extrême-Onction procure le soulagement corporel du malade en adoucissant ses souffrances et en lui rendant la santé, quand Dieu le juge utile au bien de son âme.*

Les faveurs temporelles que Dieu accorde sont toujours subordonnées au bien de l'âme. Si Dieu estime que l'allégement des souffrances physiques et même la guérison du corps sont de nature à favoriser les intérêts de l'âme, le sacrement de l'extrême-onction produit ces heureux effets. Il faut remarquer cependant qu'il n'agit pas à la façon d'un miracle, mais qu'il seconde les causes naturelles en soutenant les forces du malade. Ce résultat est donc toujours conditionnel ; en conséquence, le malade qui en a bénéficié doit y voir une raison de mieux servir Dieu désormais, puisque la santé ne lui a été rendue que pour le bien de son âme.

En admettant qu'il ne s'agisse que d'un simple soulagement temporaire qui n'assure pas la guérison définitive, le malade utilisera ce répit pour manifester une plus grande piété et se préparer plus consciencieusement à la mort.

Q. 484. — *Quand faut-il recevoir l'Extrême-Onction ?*

R. — *Il faut recevoir l'Extrême-Onction dès que l'on est dangereusement malade, de peur de s'exposer à la recevoir sans connaissance ou même à en être privé.*

Deux abus peuvent se présenter chez le malade. Le premier consisterait à demander et à recevoir l'extrême-onction au cours d'une maladie légère qui ne comporte certainement pas un danger de mort. Dans ce cas, la réception du sacrement serait invalide, puisque, le sacrement étant destiné à préparer le malade à la mort, on le recevrait sans en avoir besoin.

[1] Dans la dernière édition typique du Rituel (1925), il n'est plus fait mention de l'onction des reins. Elle est en effet interdite par le canon 947, § 2.

Mais ce n'est pas cet abus qui se présente habituellement. Le malade est bien plutôt tenté de retarder la réception du sacrement, parce que cet acte est, à ses yeux, comme l'annonce de sa mort prochaine. Cette façon de juger les choses est tout à fait sotte. Que dirait-on d'un malade qui ne voudrait ni voir le médecin ni prendre les remèdes ordonnés, sous prétexte que cette visite et ces remèdes sont l'indice d'une maladie sérieuse et laissent pressentir une mort prochaine ? Ne serait-ce pas là une manière de rendre la mort plus rapide et plus certaine ? Le médecin et les remèdes n'avanceront pas la mort, ni, à plus forte raison, ne la produiront pas, si elle ne doit pas venir. Ils peuvent, au contraire, la retarder et même l'empêcher de se produire. Il en est de même du sacrement d'extrême-onction : il n'avance pas ni ne provoque pas la mort ; au contraire, il peut la retarder et même l'empêcher d'arriver. Le souci de la santé du malade l'invite donc à recevoir l'extrême-onction, dès qu'il est en danger.

Mais il y a d'autres intérêts beaucoup plus sérieux en jeu ; ce sont les intérêts de l'âme. Si le malade tarde à recevoir le sacrement, il court le risque de ne plus le recevoir qu'après avoir perdu connaissance et, par conséquent, de n'en pas profiter ou même de ne pas le recevoir, ce qui aboutit au même résultat. Pourrait-on affronter le moment le plus important de la vie, celui qui doit décider du sort éternel de l'âme, le dernier moment, sans prendre toutes les précautions utiles et sans s'assurer les secours particulièrement précieux en pareil cas ? Ce serait manquer de foi et ne pas comprendre l'importance capitale de la mort. Il importe donc de réfléchir sérieusement à ces questions tandis que l'on est encore en bonne santé, de prendre le parti de recevoir l'extrême-onction dès que l'on sera dangereusement malade. On fera bien de confier cette résolution à son entourage, afin qu'il fasse le nécessaire dans le cas où, comme cela arrive souvent, on ne se rendrait pas compte soi-même de la gravité de son état.

Il ne faut pas se fier, pour retarder la réception du sacrement, à ce fait qu'on l'administre même à des moribonds qui ont perdu connaissance. L'Eglise le fait parce qu'elle suppose que, dans certains cas au moins, le malade privé de l'usage des sens se rend compte néanmoins de ce qui se passe autour de lui, et parce qu'elle veut faire tout le possible et ne rien négliger pour sauver l'âme du malade. Mais le résultat demeure, dans ce cas, bien incertain et beaucoup de malades administrés dans ces conditions et revenus ensuite à la santé avouent qu'ils n'ont pas eu connaissance du sacrement qui leur était administré. La prudence la plus élémentaire exige que l'on reçoive l'extrême-onction en pleine connaissance.

Q. 485. — *A quoi sont obligés ceux qui entourent des personnes dangereusement malades ?*

R. — *Ceux qui entourent des personnes dangereusement malades sont obligés de faciliter auprès d'elles le ministère du prêtre, sans attendre qu'elles aient perdu connaissance.*

Le premier devoir de ceux qui entourent des personnes dangereusement malades est de ne pas s'opposer à la venue du prêtre. Ce serait là un acte de cruauté pire qu'un attentat direct à la vie du malade, puisqu'il risquerait d'entraîner la damnation éternelle d'une âme.

Mais là ne se borne pas leur rôle. Ils ont encore le devoir d'amener le malade à recevoir les sacrements, notamment celui d'extrême-onction, même si celui-ci a déjà reçu les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Ce sera pour eux une obligation toute spéciale, si le malade ne voit pas la gravité de son état ou manifeste quelque répugnance à recevoir l'extrême-onction. Ce sera alors l'occasion de lui rappeler ce que nous avons dit plus haut, à savoir que le sacrement ne saurait hâter sa fin, mais, au contraire, lui apportera un utile secours spirituel et peut-être corporel. Dans le cas où le prêtre ne connaîtrait pas l'état du malade, l'entourage de celui-ci doit l'en avertir, et cela en temps utile, c'est-à-dire tandis que le malade jouit encore de toute sa connaissance. Retarder l'appel du prêtre sous prétexte de ne pas effrayer le malade serait manquer gravement à son devoir. C'est aussi un devoir pour le médecin d'avertir à temps la famille du danger couru.

Enfin ceux qui entourent le malade devront aider celui-ci à recevoir pieusement le sacrement, en préparant avec soin ce qui est nécessaire (une table recouverte d'une nappe blanche, un Crucifix entouré de deux cierges allumés, un vase d'eau bénite avec un rameau et une assiette contenant de la mie de pain et de l'ouate) et en s'unissant avec piété à l'administration de l'extrême-onction.

Q. 486. — *Dans quelles dispositions faut-il être pour recevoir l'Extrême-Onction ?*

R. — *Pour recevoir l'Extrême-Onction, il faut être en état de grâce, ou, si l'on ne peut se confesser, avoir au moins la contrition imparfaite de ses péchés.*

Ce n'est pas l'extrême-onction qui a été instituée pour remettre directement les péchés ; c'est la pénitence. Il en résulte donc que, chaque fois que l'on peut se confesser avant de recevoir l'extrême-onction, on est tenu de le faire. Il s'agit ici naturellement d'une confession suivie d'une absolution valide.

Si le malade ne peut pas se confesser, il doit avoir au moins la contrition imparfaite de ses péchés. A cette condition, l'extrême-onction suppléera les effets du sacrement de pénitence. Il sera bon, d'ailleurs, même après avoir reçu l'absolution, surtout si celle-ci remonte déjà à quelque temps, de renouveler ses sentiments de contrition et de chercher à atteindre le degré de la contrition parfaite. De plus, le malade devra recevoir l'extrême-onction avec une foi vive, une grande confiance en Dieu et une entière soumission à sa volonté.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Pour la fête des Mères

RESTAURATION DE LA FRANCE PAR LA FAMILLE

Innova, Domine, dies nostros sicut a principio.

Renouvelez, Seigneur, notre esprit comme dès le commencement.
(Is., LI, 3).

Mes frères,

Quand, au lendemain du déluge, les eaux se furent retirées de la surface de la terre, l'Arche qui portait les espérances du genre humain s'arrêta au

sommet d'une montagne et déposa entre les cimes verdoyantes des oliviers naguère baignés par les flots, le berceau du nouveau monde. C'était Noé et sa famille. L'arc-en-ciel se forma, comme une auréole de grâce, sur cette arche de bénédiction, et Dieu promit à Noé d'épargner à la terre les épreuves d'un second déluge.

Il se passe aujourd'hui parmi nous quelque chose de semblable. Le navire est en proie à la plus furieuse tempête ; nous voilà comme sur des planches brisées ; nous interrogeons l'horizon pour refaire notre patrie, et l'horizon devient toujours plus sombre. Dieu veut bien faire paraître son arc-en-ciel ; mais il veut aussi des conditions, il veut une régénération, la régénération de la famille.

Oui, c'est à elle que nous demandons de réparer les brèches passées et présentes, d'assurer un nouvel et meilleur avenir, de refaire notre esprit et notre histoire comme dès le commencement : « *Innova, Domine, dies nostros sicut a principio.* » Les lois, les magistrats, le gouvernement ne sauraient arriver à réformer la nation, si chaque famille conspire au dedans pour la corrompre et la perdre. Le désordre, venu d'en-haut, envahit les campagnes les plus paisibles, les plus chrétiennes ; il faut que ces dernières réagissent, et il en est temps encore, car nous avons la main de Dieu qui ne veut point nous perdre, mais nous relever. Je viens donc vous proposer de descendre par un sévère examen au-dedans de vous-mêmes et de continuer, — d'entreprendre, pour quelques-uns, — dans l'intérieur de vos maisons, par de meilleures habitudes, cette réforme nationale et chrétienne dont tout le monde parle, mais où personne ne veut mettre la main.

Je ne m'en cache pas : je voudrais revoir la famille d'autrefois. Celle d'aujourd'hui m'attriste, celle que l'avenir nous prépare m'épouvante. Tâchons de ressusciter la famille du passé, car on peut vanter le passé sans être tout à fait déraisonnable. Nos familles anciennes avaient deux qualités : elles étaient *chrétiennes par les habitudes, françaises par les sentiments,* et voilà ce que je souhaite aujourd'hui.

I

Que faut-il pour rendre à vos familles le caractère chrétien ? Un *sanctuaire commun*, des *prières communes,* la *pratique commune des devoirs essentiels du christianisme.*

1. Ce sanctuaire domestique n'a pas besoin de pompes ni de décors. Il n'y a pas de cabane si pauvre, pas de mansarde si étroite qui ne puisse être un sanctuaire pour la famille. Pourvu que je voie dans la chambre familiale l'image du Dieu rédempteur, je m'incline comme au seuil d'un temple et je salue le Maître de la maison. Autour de ce crucifix, voici le buis bénit et l'eau sainte. Vous trouveriez dans le coin le plus retiré d'une modeste armoire le cierge de la Chandeleur, qui a été allumé pour la première fois il y a 40 ou 50 ans peut-être, avec lequel l'aïeul a béni d'une main tremblante la première communion de celle qui rend aujourd'hui son âme à Dieu. Ces images de la Sainte Vierge et des saints Patrons sont enfumées par le temps ; n'importe, on sent la foi et la piété s'exhaler de cette demeure, on devine que le père s'agenouille au milieu de ses enfants devant cette Vierge et ce crucifix ; que la mère verse des pleurs, dans les moments d'épreuve, au pied de ces vieilles images.

Mais ces oratoires domestiques, où sont-ils ? Dans vos maisons, vous avez mis plus de confort, et je vous en félicite ; mais s'il y a sur les murs des portraits et des images, y voit-on celles de Jésus-Christ et des saints ?

2. M. f., prenez la croix et plantez-la à votre foyer. Devant elle, vous assemblerez domestiques et enfants. Là le père paraît avec la majesté du sacerdoce, la mère avec cette tendresse et cette sollicitude qui la fait comparer à la poule rassemblant ses petits sous ses ailes. Là accourent les enfants avec l'exactitude que l'exemple des parents commande. Faites entrer derrière vous serviteurs et servantes ; laissez-les prier à vos côtés : ils ont besoin de se voir vos égaux devant Dieu pour consentir à demeurer vos domestiques devant les hommes ; vous avez besoin de les édifier pour conserver sur eux le prestige de l'autorité et du commandement. C'est ainsi que Dieu bénira votre prière et vous donnera de ne faire, comme au temps de la primitive Eglise, qu'une seule âme et qu'un seul cœur.

3. Mais il faut aller jusqu'au bout. Cette communauté de sentiments commande une communauté de devoirs et de pratiques. Au dedans : la table servie avec le respect des lois de l'Eglise ; défense d'entrer à tous les livres et journaux suspects. Au dehors : assiduité aux offices, sans excuse pour l'âge, les occupations imaginaires et les devoirs de profession, comme s'il y avait un âge pour assister à la messe et un autre pour y manquer, comme si l'occupation la plus chère n'était pas d'élever sa famille, comme si au-dessus de tous les devoirs il n'y avait pas celui d'être chrétien et de le paraître. Le devoir pascal doit appeler tous les membres de la famille au même tribunal de la Pénitence, les réunir tous à la Table sainte. Pourquoi ici se faire illusion ? Comment s'imaginer que l'on peut, sans compromettre l'esprit de famille, briser dans l'acte le plus grave du chrétien tous les liens de la foi, et n'envoyer que sa femme, ses enfants ou ses domestiques devant les autels, en réclamant pour soi le droit de les négliger, parce qu'on est du sexe soi-disant fort ? Le fils qui grandit a remarqué l'absence du père, la fille s'étonne qu'on l'envoie communier sans y aller soi-même, le domestique plaisante sur la foi que ses maîtres lui commandent et dont ils ne sentent pas pour eux l'impérieux besoin.

Ah ! si vous voulez demeurer vraiment pères, vraiment mères, vraiment maîtres, soyez-le jusqu'à donner l'exemple du devoir pascal. Revenez à nos banquets sacrés, reprenez-y votre place et soyez chrétiens complètement, absolument, résolument. Le temps presse ; malheur aux familles sans foi et sans pratiques ! L'Ange exterminateur va passer, les plaies d'Egypte vont se renouveler ; malheur aux maisons qui ne seront pas marquées du sang de l'Agneau ! car elles se noieront dans cette mer de l'impiété qui a pour port l'enfer et pour rivages l'éternité !

II

Je passe à l'ordre naturel et civique, et je vous demande de faire rentrer dans vos familles l'esprit français qui nous abandonne. La famille française ne peut vivre que par ses glorieuses traditions d'*activité,* de *désintéressement* et d'*honneur.*

1. D'abord, plus de cette mollesse qui appesantit l'esprit, énerve le cœur et fait que l'*activité française* est devancée partout, dans le commerce, dans l'in-

dustrie, dans les sciences, les lettres et les arts. Revenez aux mœurs, aux vertus, aux habitudes de la famille vraiment française.

Que la mère se lève de bonne heure, préside aux soins du ménage et s'occupe, avant tout, de ce qui se passe chez elle ; qu'elle soit, avant tout, femme d'intérieur, ou, comme disaient nos pères dans une langue plus française, bonne ménagère. Que sa fille apprenne d'elle l'art de gouverner la maison, cet art que les parvenues des dernières classes dédaignent aujourd'hui.

Que le père s'intéresse aux affaires publiques ; qu'il ne s'éloigne pas des scrutins où se jouent les destinées du pays. Qu'il forme dans ses fils l'esprit et les vertus du citoyen ; qu'il leur apprenne à choisir des mandataires qui les honorent, à mettre leur langue, leur plume, leurs bras au service des grandes causes. Ne restez pas inactifs en attendant que le flot de la révolution ait passé ! Non, le paysan qui s'asseyait sur les bords de la rivière en attendant qu'elle eût cessé de couler, n'était pas plus stupide. Elle ne passera pas, cette révolution, ou plutôt elle passera, mais en vous emportant vous, votre famille, votre patrimoine, dans les abîmes qu'on s'efforce à tout prix de dissimuler.

2. Il faut encore à la famille française *du désintéressement*. Longtemps nous avons été un peuple désintéressé, faisant la guerre pour une idée et non pour une conquête. Maintenant nous sommes transformés en marchands, mais en marchands ruinés. On fait jouer à la Bourse jusque dans les campagnes ; dès le berceau on apprend à l'enfant ce que c'est que l'ambition, les moyens de faire fortune ; et à un âge où il ne devrait connaître que la joie d'être le premier de sa classe et le désespoir d'être le dernier, il spécule déjà sur les moyens de s'enrichir plus vite.

Et voilà comment l'esprit s'abaisse, comment le cœur se rétrécit, comment, au lieu du noble désintéressement, on a le froid calcul et le stérile égoïsme.

3. Il y avait un sentiment, enfant de l'activité et du désintéressement, qui pendant des siècles avait fait le trait caractéristique de notre race : c'est le sentiment de l'*honneur !* L'honneur ! ah ! combien le culte en est affaibli ! Depuis les vieux Gaulois qui se vantaient de soutenir le ciel sur leurs piques plutôt que de le laisser s'écrouler, jusqu'aux jeunes barbares que Clovis aurait voulu mener au Calvaire pour défendre Jésus-Christ ; depuis ces chevaliers des Croisades jusqu'à ces soldats du Premier Empire qui sont entrés le front haut à Berlin et à Moscou, que de merveilles sur les champs de bataille ! que de sang répandu, mais quel riche héritage ! quelles annales glorieuses pour l'honneur français !

Mais cette magnanimité du sacrifice ne commence pas à 20 ans, il faut apporter sous les drapeaux un cœur déjà mûr pour les grandes actions ; et pour cela, il faut les leçons de la famille, les lectures du foyer domestique, les conseils et les exhortations d'une mère. Il faut dix ans d'éducation sévère, de mâles exemples ; il faut fermer ses maisons à la mollesse, ne pas s'attacher aux misérables recherches de la vanité. Soyez des mères chrétiennes, soyez des mères françaises ! Mères chrétiennes, vous direz à vos enfants comme Blanche de Castille à S. Louis : « Mon fils, j'aimerais mieux, etc. » ; voilà le langage de la foi. Mères françaises, vous leur direz avec la concision des femmes de Sparte, mais avec l'accent ému et les larmes éloquentes qui n'appartiennent qu'à notre race, vous leur direz en les revêtant de leur bouclier : « Ou dessous ou dessus ; dessous avec les honneurs de la victoire, dessus avec tous les honneurs d'une mort glorieuse » ; voilà le langage du patriotisme.

* *

Tels sont, m. f., les véritables et seuls moyens de nous relever, de restaurer la famille, de rendre au foyer sa splendeur d'autrefois. Mettez-les en pratique ; placez vos généreuses résolutions sous la sauvegarde de Marie, patronne de la France ; appelez à votre aide les saints et les saintes de France. Alors vous verrez notre pays aujourd'hui diminué parmi les nations se redresser plus fort, redevenir le bras de Dieu et tracer au monde le chemin du zèle, du désintéressement et de l'honneur. La paix qui en résultera pour tous, sera ici-bas la récompense de vos efforts généreux, de votre foi vive, en attendant qu'au ciel Dieu soit votre grande et éternelle récompense. Ainsi soit-il.

ALLOCUTIONS POUR DES FUNERAILLES [1]

Pour les funérailles de M. l'abbé Emile François, Curé de Sommevoire, le 23 avril 1937 [2]

L'HOMME DU DEVOIR

Tu... homo Dei,... sectare justitiam.
Toi, homme de Dieu, attache-toi à la justice, sois l'homme du devoir.
(I Tim., VI, 11).

Cher Monseigneur [3],
Vénérés Confrères,
Mes frères,

S. Paul, écrivant à son disciple Timothée, qu'il avait mis à la tête d'une Eglise d'Asie, lui traçait une ligne de conduite. Comme première recommandation, il lui disait : *Sectare justitiam.* Il prenait le terme dans son acception biblique et plénière, pour la vertu qui nous fait rendre ce qui est dû, non seulement aux hommes, mais d'abord à Dieu. Nous devons au Créateur l'accomplissement de son divin vouloir. De cette volonté divine le devoir est la terrestre expression. Voilà pourquoi le mot de l'Apôtre peut se traduire librement par : « Sois l'homme du devoir. »

Cette recommandation de S. Paul monte, à notre adresse, de ce cercueil. Avant de la commenter, j'ai une mission à remplir, aujourd'hui singulièrement douloureuse, celle de traduire les sentiments de Monseigneur l'Evêque que je représente, d'offrir les religieuses et paternelles condoléances du premier pasteur à la famille du défunt, aux fidèles des paroisses de Sommevoire, Mertrud, Thilleux et Rozières, aux prêtres du doyenné, aux condisciples, aux amis, accourus nombreux de tous les points du diocèse et même d'au delà. Je veux aussi, cher Monseigneur,

[1] On nous a demandé de publier des allocutions pour des funérailles de prêtres et de laïcs. Nous en donnerons un certain nombre, avec tous les détails personnels qu'elles renferment.
[2] Prononcée par Mgr Moissonnier, Vicaire général de Langres.
[3] Mgr Rozier, condisciple du défunt.

Vénérés confrères, en votre nom comme au mien, déposer devant la dépouille mortelie du cher abbé François le tribut affectueux de nos regrets fraternels et la promesse d'un souvenir pieux au Saint Autel.

* *

Il y a moins de trois semaines, à Charmes-la-Grande, je commentais cet avertissement du Maître : « *Et vos estote parati.* Et vous aussi soyez prêts. » La mort tragique de M. l'abbé Paul Boulogne [1], tombé en service commandé, alors qu'il allait célébrer sa première messe du dimanche dans son annexe de Flammerécourt, soulignait en traits de feu l'avis du Sauveur. Le décès qui nous endeuille nous redit le mot de Jésus avec une éloquence presque égale. Sans doute, l'abbé François était, depuis plusieurs semaines, terrassé par la maladie. Celle-ci toutefois laissait place, plus qu'à des illusions, à des espoirs confiants. Assurément la journée de dimanche avait fait redouter une issue fatale ; le malade l'avait envisagée et fait ses recommandations dernières. Néanmoins, la crise passée, l'espoir renaissait. Quand, lundi soir, je serrai la main du cher malade en une affectueuse étreinte, je pouvais craindre que ce fût pour la dernière fois. Mais je ne soupçonnais pas que, quelques heures plus tard, cette main, glacée, ne serait plus que celle d'un cadavre. Tant il est vrai que, même prévue par l'entourage, la mort ménage communément à sa victime quelque surprise. Soyons donc toujours prêts à paraître devant Dieu : « *Et vos estote parati.* » C'est la leçon de ce trépas.

Mais comment être prêts ? D'abord en gardant soigneusement son âme dans l'état de grâce, sans escompter, pour le recouvrer, le bénéfice d'une absolution suprême que la Providence n'est pas tenue de nous ménager. Puis en accomplissant fidèlement la volonté divine, au jour le jour, telle qu'elle résulte pour chacun de nous de sa mission terrestre ; bref, en demeurant toujours et partout « l'homme du devoir ». C'est l'enseignement suprême de votre pasteur, celui pour lequel il emprunte mes lèvres comme porte-parole, le sermon qu'il a vécu durant les quarante années de son existence sacerdotale.

* *

Emile-Arsène François naquit à Hoéricourt le 16 novembre 1870. C'était au cœur de ce qu'on appela longtemps « l'Année terrible. » Il grandit dans l'atmosphère de tristesse créée par la défaite. Serait-ce de là que venait sa gravité précoce, le nuage de mélancolie qui, de temps à autre, voilait la douce sérénité de son regard ? Il se peut que ces circonstances n'y fussent point complètement étrangères.

Dieu avait donné à l'enfant les aptitudes intellectuelles, morales et religieuses qui constituent les premiers germes de la vocation. De précoces attraits les soulignaient. Ces germes, le curé de Hoéricourt sut bien les discerner ; mais fatigué, souffrant, il se sentait impuissant à les cultiver. Après un temps d'attente, il se décida à demander ce service à un confrère voisin, M. l'abbé Lamblot, alors curé de Valcourt. C'est à l'école de ce prêtre d'élite que, avec son condisciple, le futur abbé Kienholz, qui devait mourir presque au début de son Grand Séminaire, le jeune François non seulement reçut les éléments de la culture littéraire, mais encore puisa une idée très haute du sacerdoce et se fit du ministère pastoral une conception à laquelle il devait rester fidèle. Le maître marqua l'élève de son empreinte et en fit « un homme de devoir. » *Homo Dei, sectare justitiam.*

Homme de devoir, tel se révéla Emile François au Petit Séminaire où il entra, en Quatrième, à l'automne de 1886. A défaut de succès brillants, l'assiduité de son application laborieuse et la régularité de sa conduite lui valurent un classement excellent en Honneur. Au moment des premières décisions, son âme. très délicate, connut-elle, en face des grandeurs et des sacrifices du sacerdoce, quelque hésitation ? Traversa-t-il alors cette crise de la vocation à laquelle peu de lévites échappent complètement, crise que Dieu permet en raison des effets salutaires qui communément en résultent ? Certain souvenir discret permet de le pressentir. Mais le Grand Séminaire devait apporter la pleine clarté sur le bon vouloir du Seigneur et affermir la volonté du lévite pour toujours.

L'abbé François y entra en 1890. C'est là que je le connus, quand j'y revins deux ans plus tard comme professeur d'Ecriture Sainte. L'âge avait fixé ses traits et les linéaments de son caractère. A 45 ans de distance, je revois ce jeune homme déjà mûri, au maintien à la fois simple et digne, au large front, aux yeux vifs et doux par où transpiraient sa bonté foncière, de rares qualités de cœur, masquées au premier abord par une réserve, légèrement distante, où entrait autant de vertu que de naturelle timidité. J'entends encore sa voix, belle et juste, qui lui avait valu rang parmi les choristes. Assurément ce n'était pas un boute-en-train. Mais son affabilité souriante, sa serviabilité lui valurent l'estime sympathique, voire la confiance de ses condisciples, et il profitait de cette dernière pour donner aux plus jeunes des conseils salutaires. Ce n'était pas non plus un de ces talents dont le caractère hors pair s'impose. — Il y en avait dans son cours. — Mais il traçait sans bruit et sans à-coup son sillon régulier dans le double domaine du labeur et de la piété. Déclaré inapte au service armé, il ne fut point arrêté par la caserne dans son ascension normale des divers degrés de la hiérarchie, et le 29 juin 1895, un an avant ses condisciples, il fut ordonné prêtre par Mgr Larue.

Nommé vicaire de Joinville le 28 juillet 1895, il ne fit guère que passer dans cette coquette cité, laissant la place à son condisciple, le futur Directeur de l'*Ami du Clergé*. Son souvenir pourtant persévère, où d'austères senteurs se fondent dans un parfum de simplicité et d'humilité.

Le 1er novembre 1896, l'abbé François fut envoyé comme curé à Clinchamp. Ces paroisses du bled, aujourd'hui groupées en district, avaient alors chacune leur pasteur. Il y resta 12 ans, et en 1908 fut transféré à Mertrud. Il devait garder cette paroisse durant près de trente ans sous sa juridiction et lui conserva toujours une large place dans ses affections.

La Providence avait ses vues. La proximité de Sommevoire, les relations cordiales du jeune curé avec le vétéran du sacerdoce qu'était M. Servais, permirent à l'abbé François de connaître son futur champ d'action, terrain spécial où l'agriculture côtoie l'industrie, où le monde ouvrier lui-même offre une physionomie à part en raison de ses traditions ancestrales, où le travail est un art, où la persévérance du labeur sur place incorpore en quelque sorte l'ouvrier dans la famille industrielle et l'attache à l'usine comme à un second foyer.

[1] Victime d'un accident de motocyclette.

La guerre survint. Récupéré en décembre 1914, l'abbé François fut versé dans les services sanitaires et put, auprès des blessés et des mourants, allier discrètement le ministère sacré du prêtre au dévouement de l'infirmier. Là comme en paroisse il fut, dans la plénitude du terme, sous des dehors effacés et modestes, « l'homme du devoir. » Tel il réapparut, après la démobilisation, à Mertrud.

Quand en 1923, quelques mois après avoir célébré ses noces de diamant, le vénérable chanoine Servais fut rappelé à Dieu, déjà la pénurie du recrutement se faisait sentir. On trouva naturel de grouper les paroisses et on pria M. l'abbé François, tout en gardant Mertrud, de prendre la charge de Sommevoire et de s'y transporter. Ce que le cher défunt fut ici, au milieu de vous, m. f., vous le savez mieux que moi, et plus éloquemment que mes lèvres votre gratitude émue le saurait dire. Ce que je sais, c'est qu'il eut à cœur d'y rester « l'homme du devoir. » *Sectare justitiam.*

Son devoir, la volonté de Dieu sur lui, était qu'il fût « curé ». Il le fut, cela seulement, mais cela pleinement.

A bon droit, il se tenait pour l'homme de Dieu et l'homme de ses frères. L'homme de Dieu, d'abord. Il eut à cœur de l'être, avant tout, de réaliser en sa personne l'homme de prière. Non seulement il apportait dans la célébration du Saint Sacrifice, des autres offices, autant de dignité que d'esprit religieux. Non seulement il mettait une application scrupuleuse à la récitation posée, lente, — parfois à l'excès, — de son bréviaire. Mais il tenait à se faire encore l'organe des hommages et des supplications de son peuple dans les épanchements privés de son âme aux pieds de Jésus-Hostie. Prêtre adorateur, il faisait de l'Eucharistie le centre de sa dévotion. Chaque soir il prolongeait sa visite au pied du Tabernacle. Le matin l'y retrouvait pour sa méditation, prêt ainsi à répondre à l'appel des âmes désireuses de purifier leur conscience.

Les âmes, il les aimait à la façon de S. Paul, prêt à tout donner pour elles et à se dépenser lui-même, par surcroît, pour leur service.

Héritier de Celui qui s'est dit « *la Vérité* », il avait à cœur l'enseignement de la doctrine catholique. Il la présentait sans atténuations, sans compromissions, sans la farder d'un vain éclat de parole, dans un exposé simple, net et substantiel. Il se souvenait que le Christ est « *la Vie,* » et son désir intense eût été que ses fidèles recourussent davantage, dans les sacrements, à cette source de la vitalité divine. Les sacrements !... il apportait dans leur administration la dignité, le soin, la haute conscience du devoir, la nuance d'austérité qui étaient dans son tempérament moral. Par « *la Voie* » qu'est le Christ, il s'efforçait d'acheminer ses paroissiens vers l'éternité bienheureuse. Suivant la parole du Maître, il marchait à leur tête en bon Pasteur, les entraînant par l'ascendant de sa personnalité, par l'exemple d'une vie sacerdotale irréprochable, exerçant par la parole, les avis, les directives, le dévouement et les services rendus, son emprise salutaire. Pour faciliter son labeur apostolique, dans les œuvres notamment, la Providence lui avait ménagé de précieux auxiliaires. Il sut utiliser largement et avec gratitude leur concours généreux.

Les malades et les vieillards avaient une place de choix dans ses préoccupations. Il fut aidé puissamment dans cette partie de son ministère par les religieuses de l'hôpital, auxquelles en retour il ne ménagea pas le secours d'une direction spirituelle suivie et en pleine harmonie avec l'esprit de leur Congrégation [5].

Il excellait à donner aux enfants la première initiation chrétienne et à les préparer aux sacrements.

La jeunesse, avec les œuvres qui la concernent, appelait aussi son attention dévouée. Mais ici il se sentait moins sur son terrain. Lui, formé à l'antique, il avait peine à comprendre la génération d'après-guerre, son égoïsme inconscient, sa soif de jouissance, son impatience de tout joug, fût-il constitué seulement d'un entrelac de bienfaits. Il se rendait compte de la nécessité d'adapter les méthodes aux dispositions nouvelles, de capter les jeunes énergies et leur besoin d'indépendance pour les transformer en esprit d'initiative. Il entrevoyait la formation d'élites, chrétiennes à fond, formées, par le contact avec l'Evangile, à l'amour passionné de Jésus, aptes ainsi à devenir le ferment des masses. Cette substitution partielle, auprès des jeunes, du ministère de conquête à celui de sauvegarde, il en saisissait la raison d'être... ; mais en raison de son âge, de sa formation première, il était tenté de se juger impuissant à la réaliser.

Et néanmoins il entendait faire ce qui dépendait de lui pour préparer l'avenir. Convaincu, et à bon droit, de l'utilité des Missions pour disposer le terrain, il en fit donner une à Sommevoire. Son succès fut sa dernière joie.

* *

Il s'apprêtait à en recueillir les fruits persévérants, au temps de Pâques, quand la Providence en décida différemment. Le ministère de Jésus se clôt sur la Passion. Au milieu de ses épreuves, S. Paul a prononcé cette parole profonde : « J'achève en ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ, » la part réservée aux membres de son corps mystique pour obtenir l'application des mérites du Sauveur. L'action apostolique emprunte à la souffrance son efficacité rédemptrice. L'abbé François allait en faire l'expérience. En sa personne se réaliserait une fois de plus la parole du Maître : « Il faut que le grain de froment tombe en terre et y meure pour porter beaucoup de fruit. »

On ne soutient pas sans fléchir, à un certain âge, le faix d'une population importante, disséminée en quatre paroisses, surtout si l'on dédaigne les derniers moyens de locomotion. On ne circule pas impunément à bicyclette par tous les temps, à toutes les heures, infatigable dès que le devoir appelle ou simplement conseille. Dans la semaine des Rameaux, après un léger accident, l'abbé François dut s'aliter, terrassé par un mal dont, peut-être, il avait méconnu ou méprisé les prodromes. Aussitôt les dévouements se conjurèrent pour en enrayer les progrès, dévouement médical, dévouement des religieuses infirmières ou des garde-malades, dévouement du jeune confrère assidu à suppléer ou réconforter son aîné. Ce devait être en vain, d'autant que la maladie ne révélait que tardivement sa vraie nature [6]. Durant plusieurs semaines, l'abbé François connut la souffrance, douleurs vives, immobilité crucifiante.

Dimanche, le dénouement fatal parut s'annoncer. Il y eut toutefois un répit qui permit au malade de

[5] La Providence de Langres.
[6] Une phlébite.